# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24340048800140

# COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU C.C LA DOMITIENNE

POSTE COMPTABLE DE : CFP BEZIERS - SGC BITERROIS

## **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

# **Compte administratif**

BUDGET : CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION (2)

# **ANNEE 2023**

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

### **Sommaire**

I - Informations générales Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 23 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 24 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 25 A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 27 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet A6 - Etat des charges transférées 28 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 29 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 30 A8.3 - Opérations liées aux cessions 31 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 32 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 33 A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 34 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 35 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 36 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 37 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 39 40 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) RECU EN PREFECTURE

le 17/04/2024 41

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

#### C.C LA DOMITIENNE - CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION - CA - 2023

#### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 42

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	<b>A</b> 1

## **EXECUTION DU BUDGET**

		D	DEPENSES		RECETTES	SOLD	E D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	558 741,94	G	720 977,12	G-A	162 235,18
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	402 968,39	Н	675 265,03	H-B	272 296,64

DEDORTS DE	Report en section	С	-	0,00	ı	0,00
REPORTS DE	d'exploitation (002)		(si déficit)			(si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section	D		0,00	J	775 085,03
IN-1	d'investissement (001)		(si déficit)			(si excédent)

		=	
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	P= 961 710,33	Q= G+H+I+J 2 171 327,18	=Q-P <b>1 209 616,85</b>

	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	55 163,59	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	55 163,59	= K+L	0,00

		DEPENSES		RE	CETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	558 741,94	= G+I+K	720 977,12	162 235,18
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	458 131,98	= H+J+L	1 450 350,06	992 218,08
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 016 873,92	= G+H+l+J+K+L	2 171 327,18	1 154 453,26

## **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 55 163,59	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	RECU EN PREFECTURE
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	le 17/04/2024

#### C.C LA DOMITIENNE - CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	23 217,37	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 993,22	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 953,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

<sup>(2)</sup> Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

## **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	65 475,00	54 411,11	0,00	0,00	11 063,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 025,30	57 613,73	0,00	0,00	2 411,57
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	123 918,00	104 482,92	0,00	0,00	19 435,08
Т,	otal des dépenses de gestion courante	249 418,30	216 507,76	0,00	0,00	32 910,54
66	Charges financières	62 500,00	39 078,20	13 014,83	0,00	10 406,97
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00				
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	333 418,30	255 585,96	13 014,83	0,00	64 817,51
023	Virement à la section d'investissement	55 675,03				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	312 200,00	290 141,15			22 058,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	367 875,03	290 141,15			77 733,88
	TOTAL	701 293,33	545 727,11	13 014,83	0,00	142 551,39
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

## **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé		Crédits empl	employer)		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	560 000,00	576 228,29	2 636,00	0,00	-18 864,29
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	4 793,33	4 793,33	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	564 793,33	581 021,62	2 636,00	0,00	-18 864,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 200,00	0,00	0,00	-1 200,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	564 793,33	582 221,62	2 636,00	0,00	-20 064,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections	136 500,00	136 119,50			380,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tota	al des recettes d'ordre d'exploitation	136 500,00	136 119,50			380,50
	TOTAL	701 293,33	718 341,12	2 636,00	0,00	-19 683,79
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	0,00				

 <sup>(1)</sup> Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	69 895,60	26 678,65	23 217,37	19 999,58
21	Immobilisations corporelles	487 217,85	175 656,76	29 993,22	281 567,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	956 170,49	2 177,15	1 953,00	952 040,34
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 513 283,94	204 512,56	55 163,59	1 253 607,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	63 300,00	62 336,33	0,00	963,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	63 300,00	62 336,33	0,00	963,67
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	1 576 583,94	266 848,89	55 163,59	1 254 571,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	136 500,00	136 119,50		380,50
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		136 500,00	136 119,50		380,50
TOTAL		1 713 083,94	402 968,39	55 163,59	1 254 951,96
Pour information		0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

#### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	185 000,00	0,00	0.00	185 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	185 000,00	0,00	0,00	185 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	385 123,88	385 123,88	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		385 123,88	385 123,88	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	570 123,88	385 123,88	0,00	185 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	55 675,03			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	312 200,00	290 141,15		22 058,85
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	367 875,03	290 141,15		77 733,88
	TOTAL	937 998,91	675 265,03	0,00	262 733,88
	Pour information	775 085	03		
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

REÇU EN PREFECTURE le 17/04/2024

<sup>(1)</sup> Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	54 411,11		54 411,11
012	Charges de personnel, frais assimilés	57 613,73		57 613,73
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	104 482,92		104 482,92
66	Charges financières	52 093,03	0,00	52 093,03
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	290 141,15	290 141,15
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	268 600,79	290 141,15	558 741,94

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	•

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	558 741,94

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 <i>14</i>	Subventions d'investissement  Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00	136 119,50 0,00	136 119,50 0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	62 336,33	0,00	62 336,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	26 678,65	0,00	26 678,65
21	Immobilisations corporelles (6)	175 656,76	0,00	175 656,76
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 177,15	0,00	2 177,15
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	266 848,89	136 119,50	402 968,39

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
"	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	402 968,39

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 I la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	578 864,29		578 864,29
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	4 793,33		4 793,33
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 1 200,00 0,00	0,00 136 119,50 0,00 0,00	0,00 137 319,50 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes d'exploitation – Total	584 857,62	136 119,50	720 977,12

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	_

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 720 977,12

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 0,00	0,00 0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00 0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles(5) Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 290 141,15	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 290 141,15
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (6) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	290 141,15	290 141,15

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	775 085,03
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	385 123,88
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 450 350,06

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

REÇU EN PREFECTURE le 17/04/2024



Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emplo	yés (ou restant	à employer)	
art (1)		Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	65 475,00	54 411,11	0,00	0,00	11 063,89
611	Sous-traitance générale	14 000,00	13 525,99	0,00	0,00	474,01
6161	Multirisques	8 212,00	8 211,59	0,00	0,00	0,41
617	Etudes et recherches	9 950,00	0,00	0,00	0,00	9 950,00
618	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	410,00	390,53	0,00	0,00	19,47
6281	Concours divers (cotisations)	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	32 283,00	32 283,00	0,00	0,00	0,00
6218	Charges de personnel, frais assimilés	60 025,30	57 613,73	0,00	0,00	2 411,57
6218	Autre personnel extérieur	60 025,30	57 613,73	0,00	0,00	2 411,57
014	Atténuations de produits (4)	0,00	i	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	123 918,00	104 482,92	0,00	0,00	19 435,08
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
658	Charges diverses de gestion courante	123 418,00	104 482,92	0,00	0,00	18 935,08
TOTA	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	249 418,30	216 507,76	0,00	0,00	32 910,54
	= (011+012+014+65)					
66	Charges financières (b) (5)	62 500,00	39 078,20	13 014,83	0,00	10 406,97
66111	Intérêts réglés à l'échéance	49 492,04	48 448,51	0,00	0,00	1 043,53
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	13 007,96	-9 370,31	13 014,83	0,00	9 363,44
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	20 000,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	333 418,30	255 585,96	13 014,83	0,00	64 817,51
023	Virement à la section d'investissement	55 675,03				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	312 200,00	290 141,15			22 058,85
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	312 200,00	290 141,15			22 058,85
тот	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	367 875,03	290 141,15			77 733,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	367 875,03	290 141,15			77 733,88
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	701 293,33	545 727,11	13 014,83	0,00	142 551,39
	Pour information	0,00			<u> </u>	
D 0	002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 644,52

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

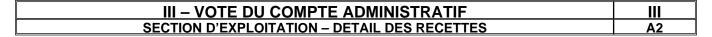
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

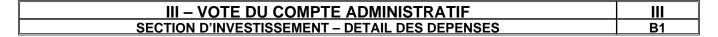


Chap/	Libellé (1)	0 ( 11)	Crédits empl	loyés (ou restar	nt à employer)	
art(1)	, ,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	560 000,00	576 228,29	2 636,00	0,00	-18 864,29
70128	Autres taxes et redevances	560 000,00	576 228,29	2 636,00	0,00	-18 864,29
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	4 793,33	4 793,33	0,00	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	4 793,33	4 793,33	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	564 793,33	581 021,62	2 636,00	0,00	-18 864,29
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 200,00	0,00	0,00	-1 200,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 200,00	0,00	0,00	-1 200,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	564 793,33	582 221,62	2 636,00	0,00	-20 064,29
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	136 500,00	136 119,50			380,50
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	136 500,00	136 119,50			380,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
7	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	136 500,00	136 119,50			380,50
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		701 293,33	718 341,12	2 636,00	0,00	-19 683,79
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	0,00				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

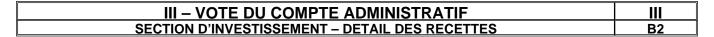
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040*, *RE 043 = DE 043*.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	69 895,60	26 678,65	23 217,37	19 999,58
2031	Frais d'études	69 195,60	26 678,65	23 217,37	19 299,58
2032	Frais de recherche et de développement	350,00	0,00	0,00	350,00
2033	Frais d'insertion	350,00	0,00	0,00	350,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	487 217,85	175 656,76	29 993,22	281 567,87
217531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	486 417,85	175 656,76	29 993,22	280 767,87
2183	Matériel de bureau et informatique	800,00	0,00	0,00	800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			952 040,34	
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	956 170,49	2 177,15	1 953,00	952 040,34
	Total des dépenses d'équipement	1 513 283,94	204 512,56	55 163,59	1 253 607,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	63 300,00	62 336,33	0,00	963,67
1641	Emprunts en euros	36 300,00	35 593,75	0,00	706,25
1687	Autres dettes	27 000,00	26 742,58	0,00	257,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	63 300,00	62 336,33	0,00	963,67
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 576 583,94	266 848,89	55 163,59	1 254 571,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	136 500,00	136 119,50		380,50
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	136 500,00	136 119,50		380,50
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	20 910,00	20 639,69		270,31
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	3 680,00	3 671,26		8,74
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	106 390,00	106 293,53		96,47
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	505,00	503,30		1,70
13918	Autres subventions d'équipement	5 015,00	5 011,72		3,28
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	136 500,00	136 119,50		380,50
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 713 083,94	402 968,39	55 163,59	1 254 951,96
[	Pour information  D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	185 000,00	0,00	0,00	185 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	85 000,00	0,00	0,00	85 000,00
1313	Subv. équipt Départements	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	185 000,00	0,00	0,00	185 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	385 123,88	385 123,88	0,00	0,00
1068	Autres réserves	385 123,88	385 123,88	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	385 123,88	385 123,88	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	570 123,88	385 123,88	0,00	185 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	55 675,03			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	312 200,00	290 141,15		22 058,85
28031	Frais d'études	22 100,00	1 873,40		20 226,60
28033	Frais d'insertion	100,00	323,30		-223,30
28173	Constructions (mise à disposition)	94 199,76	118 815,70		-24 615,94
28175	Matériel et outillage technique (mad)	195 000,24	168 347,50		26 652,74
28182	Matériel de transport	800,00	781,25		18,75
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	367 875,03	290 141,15		77 733,88
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	367 875,03	290 141,15		77 733,88
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	937 998,91	675 265,03	0,00	262 733,88
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	775 085,03			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200 (1) LIBELLE : NISSAN-CHEMIN VIALA

#### **Pour information**

			Eléments afféren	ts à l'exercice		Pour mémoire
Art. (2)	Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	161 646,12	A 600,00	1 953,00	159 093,12	В 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	161 646,12	600,00	1 953,00	159 093,12	600,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	161 646,12	600,00	1 953,00	159 093,12	600,00

	RECETTES (répartition)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	<u>c</u> 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-600,00	D-B -60	00,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

<sup>(3)</sup> Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201 (1) LIBELLE : MONTADY-CENTRE VILLE-T1

#### **Pour information**

			Eléments afférents à l'exercice								
Art. (2)	Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 Crédits annulés		Cumul des réalisations (3)					
	DEPENSES	160 769,56	A 1 577,15	0,00	159 192,41	в 1 577,15					
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
23	Immobilisations en cours	160 769,56	1 577,15	0,00	159 192,41	1 577,15					
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	160 769,56	1 577,15	0,00	159 192,41	1 577,15					

	RECETTES (répartition)		Eléments afféren	ts à l'exercice		Pour mémoire		
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
	RECETTES	0,00	<u>c</u> 0,00	0,00	0,00	D 0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-1 577,15	D-B	-1 577,15

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

<sup>(3)</sup> Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: OPNI (1) LIBELLE : OPERATION NON INDIVIDUALISEE

#### **Pour information**

			Eléments afféren	its à l'exercice		Pour mémoire
Art. (2)	Libellé (3)	ouverts Mandats émis réalis		Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	1 190 868,26	A 202 335,41	53 210,59	935 322,26	в 202 335,41
20	Immobilisations incorporelles	69 895,60	26 678,65	23 217,37	19 999,58	26 678,65
2031	Frais d'études	69 195,60	26 678,65	23 217,37	19 299,58	26 678,65
2032	Frais de recherche et de développement	350,00	0,00	0,00	350,00	0,00
2033	Frais d'insertion	350,00	0,00	0,00	350,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	487 217,85	175 656,76	29 993,22	281 567,87	175 656,76
217531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	486 417,85	175 656,76	29 993,22	280 767,87	175 656,76
2183	Matériel de bureau et informatique	800,00	0,00	0,00	800,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	633 754,81	0,00	0,00	633 754,81	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	633 754,81	0,00	0,00	633 754,81	0,00

	RECETTES (répartition)		Eléments afféren	ts à l'exercice		Pour mémoire	
(Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	ouverts Titres émis réaliser au Crédits annulés		Cumul des réalisations (3)		
	RECETTES	185 000,00	c 0,00	0,00	185 000,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	185 000,00	0,00	0,00	185 000,00	0,00	
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	85 000,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	
1313	Subv. équipt Départements	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	-202 335,41	D-B	-202 335,41

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

<sup>(3)</sup> Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

<sup>(4)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

## A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts a		origine du contra		,					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 500 000,00									
CALR N°3462635  CALR N°4987547 TG3340	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRIC CAISSE REGIONALE DE	26/11/2019 18/07/2022		19/02/2021 01/01/2023	500 000,00 500 000,00	F	EURIBOR	1,050 1,413	1,318 4,417		A T	X Echéance constante X Echéance		A-1 A-1
VENDRES 02CN77019PR	CREDIT AGRIC CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRIC	14/06/2011		15/01/2012	500 000,00	F		4,360	4,436		Т	constante X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

#### C.C LA DOMITIENNE - CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION - CA - 2023

					Emprunts e	t dettes à l'o	origine du contra	t						
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 500 000,00									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

## A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 31/12/N											
			Catégorie			Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 321 374,94					35 593,75	38 728,90	0,00	13 014,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 321 374,94					35 593,75	38 728,90	0,00	13 014,83
CALR N°3462635		0,00	A-1	456 751,41	26,17	F		1,318	14 567,04	4 948,84	0,00	4 156,44
CALR N°4987547 TG3340		0,00	A-1	492 331,99	33,83	٧	EURIBOR	4,417	7 668,01	17 182,16	0,00	5 431,65
VENDRES 02CN77019PR		0,00	A-1	372 291,54	17,83	F		4,436	13 358,70	16 597,90	0,00	3 426,74
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 321 374,94					35 593,75	38 728,90	0,00	13 014,83

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

REÇU EN PREFECTURE

1e 17/84/2824

Application agréée E-legalite.com
99\_SE-034-243400488-20240409-DELIB\_24\_04

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

#### C.C LA DOMITIENNE - CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION - CA - 2023

- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

#### A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

														= = =
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

## A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		A1.4 111 OLO	OIL DE LA REI AR	IIIION DE L'ENCC	70110 (1)	-	
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	1 321 374,94	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
-	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

## A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)			
L	21311 Bâtiments durables	100	29/05/2019
L	21311 Bâtiments légers	15	29/05/2019
L	2151 Agencement et aménagement de bâtiments	20	29/05/2019
L	2154 Organes de régulation	8	29/05/2019
L	217531 Installations de traitement de l'eau potable	15	29/05/2019
L	217531 Ouvrages génie civil RAEP	40	29/05/2019
L	217531 Pompes,appareils electromécan.,install chauff. et vent.	15	29/05/2019
L	217532 Réseaux d'assainissement	60	29/05/2019
L	217532 Station dépuration - Ouvrages courants	30	29/05/2019
L	217532 Station dépuration - Ouvrages lourds	60	29/05/2019
L	2182 Véhicules	8	29/05/2019
L	2183 Appareils de labo, de bureau (sauf informatique), outillage	10	29/05/2019
L	2183 Matériel informatique	5	29/05/2019
L	2184 Mobilier de bureau	15	29/05/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

## A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE		
	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES							
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES				
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
_	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	199 800,00	l 198 455,83
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	63 300,00	62 336,33
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	36 300,00	35 593,75
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	27 000,00	26 742,58
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	136 500,00	136 119,50
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	136 500,00	136 119,50
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	198 455,83	55 163,59	0,00	253 619,42

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Libellé (1)  Crédits de l'exercice  (BP + BS + DM + RAR N-1)	
RECETTI	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	367 875,03	III 290 141,15
Ressource	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (2)	367 875,03	290 141,15
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	22 100,00	1 873,40
28033	Frais d'insertion	100,00	323,30
28173	Constructions (mise à disposition)	94 199,76	118 815,70
28175	Matériel et outillage technique (mad)	195 000,24	168 347,50
28182	Matériel de transport	800,00	781,25
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	55 675,03	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	290 141,15	0,00	775 085,03	385 123,88	1 450 350,06

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	ı ı	253 619,42
Ressources propres disponibles	IV	1 450 350,06
Solde	V = IV - II (3)	1 196 730,64

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(3)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

## **A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00		

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

## A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
17/02/2023	Chantier réseau AEP - PR port de Colombiers - part réseau AEP REPART EAU 1327	e 11 062,75	0,00	0
06/03/2023	Tx BRAULT Extension réseau AEP - ZAC St Aubin - LESPIGNAN	3 170,00	0,00	0
13/03/2023	Rue des écoles COLOMBIERS - Tx BN AEP par EUROVIA	960,00	0,00	0
29/06/2023	TP BESSIERE - Ch Broutade à Maureilhan - MàC E	au 420,00	0,00	0
27/07/2023	ACPTE 1 TVX RUE DE LA BROUTADE MAUREILH REPART ASS 10 514.18? HT	AN 7 487,52	0,00	0
27/07/2023	TVX RUE BROUTADE MAUREILHAN - ACPTE 2 / REPART EAU 11 157.59 HT ASST 1278	11 157,59	0,00	0
06/08/2023	BN AEP RUE DE LA BROUTADE MAUREILHAN	1 203,10	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
07/09/2023	NISSAN-CHEMIN VIALA	600,00	0,00	0
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		36 060,96	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

## A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

## A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Produit des cessions					
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00				
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00				

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

# A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

#### B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	mobilis pro d'amorti		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		moyen c ur l'année		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier	_	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		Cilo. Go illo			<u> </u>	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(,,	l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

#### B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	l ii	584 857,62

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0.00
- un uno garanno a omprantación de uno acresión de 170 (o)		5,55

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

## B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	S POURVUS SUR SETAIRES EN ETF	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	2,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	В	0,00	2,00	2,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	2,00	2,00	0,00	1,00	1,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

#### C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

OHI EIM DOT ENCOUNTER (GUILO)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	EUR REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien	В	TECH		0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social. MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

#### C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	02

# C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée,  $\ldots$  ).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	

#### C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

#### 1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	701 293,33	558 741,94	0,00	558 741,94
RECETTES	701 293,33	720 977,12	0,00	720 977,12
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 713 083,94	402 968,39	55 163,59	458 131,98
RECETTES	1 713 083,94	1 450 350,06	0,00	1 450 350,06

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

## 2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

## 3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	701 293,33	558 741,94	0,00	558 741,94
RECETTES	701 293,33	720 977,12	0,00	720 977,12
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 713 083,94	402 968,39	55 163,59	458 131,98
RECETTES	1 713 083,94	1 450 350,06	0,00	1 450 350,06
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	2 414 377,27	961 710,33	55 163,59	1 016 873,92
TOTAL AGREGE DES RECETTES	2 414 377,27	2 171 327,18	0,00	2 171 327,18

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<sup>(1)</sup> Cumul du BP, BS et DM.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

<sup>(2)</sup> Cumul des réalisations et restes à réaliser.

#### **ARRETE ET SIGNATURES**

Présenté par le Président, A Maureilhan, le 09/04/2024

Le Président,

A Maureilhan, le 09/04/2024

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés : VOTES: Pour:

> Contre: Abstention:

Date de convocation :

03/04/2024

**BACCOU SERGE BEC HENRI BERRAH BRUNO** BERTHOMIEU PATRICIA **CALMEL THIERRY CARALP ALAIN CASTAN ALAIN** CATHALA PATRICIA **CAYLA DIDIER CHABOT VALERIE** COUDERC MARCELLE **CRASSOUS FRANCOISE CROS PIERRE** 

## ARRETE ET SIGNATURES

DAMBLEMONT BRUNO	2
DAURAT THIERRY	
ESCANDE-COLIN GERALDINE	TOTO
GARCIA CEDRIC	
GUERRERE BERNARD	
GUIBBERT JEAN-FRANCOIS	
JUAN JEAN-PHILIPPE	The
LACOMBE MARYSE	from Per
LIMORTE CATHERINE	٥
MATHE-MAURY BRIGITTE	Macurel
MAURAT THIERRY	
PACHOT SANDRA	Augraf
PALAZY ELIAN	
PEREZ JEAN-PIERRE	
PESCE SERGE	Bon
PIQUES NATHALIE	A
PUCHE MARLENE	A

# ARRETE ET SIGNATURES

ROUQUET-TAFANI VIVIANE	Alva ()
SEGUY CHRISTIAN	
SENAL ROBERT	Sun
SOULET BRIGITTE	A A
TORTES MIREILLE	
TUCA MARYLINE	AND
VIDAL PHILIPPE	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous préfecture	, le,	et de la publication le	e
	Α	le	1